



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Etablissement public

CORPS DÉPARTEMENTAL DE SAPEURS-POMPIERS

Groupeement de Soutien des Ressources Humaines

Affaire suivie par : CDT Guillaume BLAISE

Tél : 03.83.16.46.43

Courriel : servicecivique@sdis54.fr

Essey-lès-Nancy, le 31 mars 2025

NOTE DE SERVICE n° GSRH 2025-0023

Objet : Recrutement d'engagés de service civique

Le SDIS de Meurthe-et-Moselle souhaite recruter une promotion d'engagés de service civique (ESC), à compter du 1^{er} octobre 2025 pour une durée de 8 mois. C'est ainsi 12 jeunes âgés de 18 à 25 ans qui pourraient être accueillis en garde dans les centres d'incendie et de secours.

Ce dispositif national adapté aux sapeurs-pompiers constitue un levier alternatif et complémentaire au recrutement classique de sapeurs-pompiers volontaires et offre en outre la possibilité aux ESC de s'engager dans la réalisation d'une mission d'intérêt général. Dans le cas présent, les jeunes engagés seraient très majoritairement impliqués, après formation, dans les missions opérationnelles de leur centre de secours d'affectation.

A. Profils recherchés

S'agissant d'un dispositif visant à recruter et fidéliser de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires (SPV), le recrutement s'adresse avant tout à des jeunes âgés de 18 à 25 ans qui ne sont pas actuellement sapeurs-pompiers volontaires. Toutefois, tout SPV du corps départemental peut être candidat à cet engagement civique, en particulier les jeunes recrues qui n'auraient pas terminé leur formation ou qui souhaiteraient acquérir une expérience nouvelle au sein du SDIS.

B. Formation

Les engagés de service civique suivront une formation initiale progressive leur permettant à terme d'exercer l'activité d'équipier toutes missions. Ce parcours de formation se composera d'une 1^{ère} partie permettant d'obtenir l'emploi d'équipiers secours à personne. Puis selon leur intégration dans le centre et leur engagement à devenir sapeur-pompier volontaire, ils suivront les formations d'équipier opérations diverses et pour terminer d'équipier incendie.

C. Missions proposées

Au sein d'un centre d'incendie et de secours à garde casernée le plus proche de leur domicile, les ESC participeront aux missions opérationnelles. Pour ce faire, ils effectueront 3 gardes de 12h00 exclusivement en journée et ne seront pas comptés dans le POJ. Les ESC pourront également participer aux actions de promotion du volontariat ou de sensibilisation du grand public aux gestes qui sauvent (GQS).

D. Indemnisation

Chaque engagé sera indemnisé selon le barème fixé par l'agence du service civique à savoir 620 € net/mois.

E. Modalité de sélection

1) Evaluations physiques

Les épreuves physiques de sélection se dérouleront **le mercredi 11 juin 2025**, les lieux indiqués ci-dessous ainsi que les horaires seront confirmés dans les convocations individuelles.

Les postulants seront convoqués à **07h45 pour se rendre à la piscine du Lido** (Rue Virginie Mauvais, 54510 TOMBLAINE) pour un test d'aisance aquatique non chronométré consistant à parcourir 50 mètres en nage libre.

Les candidats poursuivront les évaluations physiques au CFSP site de Kléber (46 rue du 8 mai 1945 54270 ESSEY LES NANCY) pour effectuer les ateliers suivants :

- Killy, permettant d'évaluer l'endurance musculaire des membres inférieurs,
- Pompes, permettant d'évaluer l'endurance musculaire des membres supérieurs,
- Gainage, permettant d'évaluer l'endurance musculaire de la région dorsale et des ceintures pelviennes et abdominales,
- Luc Léger, permettant d'évaluer l'endurance cardio-respiratoire.
- Test de dépistage du vertige, consistant à gravir, avec la sécurisation adaptée, une échelle à coulisse grand modèle complètement déployée.

2) Entretien avec le jury de recrutement

Les entretiens sont programmés au CFSP site de Kléber (46 rue du 8 mai 1945 54270 ESSEY LES NANCY) le **11 juin après-midi et la journée du 12 juin 2025**. L'épreuve orale est ouverte uniquement aux candidats déclarés admis à poursuivre à l'issue des épreuves physiques.

Le jury de sélection sera composé :

- d'un chef de groupement territorial
- du chef du bureau départemental de gestion des SPV
- d'un chef de centre
- de la cheffe de la section de gestion des ressources volontaires

Les candidats retenus à l'issue de l'entretien avec le jury seront convoqués à une visite médicale au sein d'un cabinet médical de groupement selon un planning établi par la chefferie santé. Le recrutement sera effectif après validation de l'aptitude médicale du candidat et complétude du dossier administratif.

F. Echancier et composition du dossier de candidature

Dépôt des candidatures	Au plus tard le 04 juin 2025
Avis des chefs de centre	Au plus tard le 06 juin 2024
Épreuves sportives	Le mercredi 11 juin 2025
Épreuves orales	Le mercredi 11 (après-midi) et si besoin le jeudi 12 juin 2025
Recrutement et formation	Le 1 ^{er} octobre 2025
Formation	Du 1 ^{er} octobre au 31 octobre
Activités opérationnelles en centre	A partir du 01 novembre

Le dossier de candidature qui est composé d'une lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé, sont adressés à :

Monsieur Bernard BERTELLE
Président du conseil d'administration du SDIS de Meurthe-et-Moselle
46 rue du 8 mai 1945
CS 10018
54271 ESSEY-LES-NANCY

Merci de bien vouloir indiquer les éléments ci-dessous dans votre dossier :

- Adresse résidence,
- Adresse mail,
- Date de naissance,
- Lieu de naissance.

Les dossiers de candidatures devront être envoyés jusqu'au 04 juin 2025 inclus, en version dématérialisée directement à servicecivique@sdis54.fr.

Pour les candidats SPV du SDIS 54, un avis hiérarchique sera demandé par le service des ressources humaines.

G. Questions/renseignements

Les personnes désireuses d'obtenir de plus amples informations peuvent adresser leur question à servicecivique@sdis54.fr ou prendre contact avec :

- Commandant Guillaume BLAISE, chef du bureau départemental de gestion des SPV, au 03.83.16.46.43 ;
- Madame Emilie MARSAL, cheffe de la section de gestion des ressources volontaires au 03.83.16.46.44.

Afin de permettre une sélection de qualité basée sur un effectif suffisant de candidats, je vous demande de relayer le plus largement possible auprès des personnels placés sous votre commandement mais également à l'ensemble des personnes extérieures au service susceptibles d'être intéressées par cet engagement.

**Le directeur départemental
des services d'incendie et de secours
de Meurthe-et-Moselle,
Chef du corps départemental,**



Colonel hors classe Jean-Philippe GUEUGNEAU

Destinataires :

- CODIR
- Chefs de CIS et adjoints
- Affichage